AAP « Mobilité Formation » 2017

Le conseil de la FR Bio-Environnement et Santé ouvre un appel à propositions "Mobilité Formation".

Cet AAP a pour but de soutenir le projet d'un doctorant, d'un personnel technique, ou d'un jeune chercheur en poste depuis moins de 3 ans, qui souhaite se rendre dans une autre structure à l'extérieur de Lyon pour acquérir une technique qui ne serait pas maîtrisée localement.

La dotation sera de 300 € pour un séjour en France, 600 € pour un séjour en Europe hors de France et 900 € pour un séjour dans un autre continent.

Les critères d'évaluation considérés par la FR seront (par ordre de priorité) :

- La technologie acquise doit profiter à la communauté de la Fédération et ne doit pas être redondante avec une technologie existante à l'UCBL.
- La formation ne doit pas être une collaboration masquée.
- Il ne doit pas y avoir de formation équivalente dans un site plus proche (en particulier pour les destinations outre-mer).

L'AAP ne peut pas couvrir les frais de participation aux congrès ou les missions d'acquisition de données.

Le projet doit explicitement présenter l'objectif de formation, comment il s'articule avec la problématique de recherche, et les compétences propres du laboratoire d'accueil :

1) les objectifs scientifiques
2) les verrous techniques et l'analyse de la disponibilité locale
3) l'intérêt du site de stage

Le projet (maxi 2 pages) devra être présenté au format pdf.

Date limite de dépôt : mardi 14 février 2017 au soir

Adresse de dépôt : catherine.michel@univ-lyon1.fr

A l'issue de sa mobilité, le(la) bénéficiaire du soutien devra rédiger un compte-rendu (maxi ½ page).